

Récits de vie d'hommes politiques et Histoire du Gabon : une autre biographie de la nation

Marthe OYANE BOGAT

Université Omar Bongo (Gabon)

omattlystomy@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse un corpus de récits de vie d'hommes politiques gabonais en les considérant comme une « autre-biographie » de la nation. À la croisée de l'autobiographie, du témoignage et de l'écriture mémorielle, ces textes relatent des trajectoires individuelles tout en les liant à l'Histoire nationale. L'étude s'appesantit sur la période coloniale, la lutte pour l'émancipation et postcolonie. En mobilisant les théories postcoloniales et la notion d'identité narrative, l'étude démontre que l'enfance y correspond à l'état de dépendance coloniale, le combat à la quête d'autonomie et l'âge d'homme à l'exercice du pouvoir. Ces écritures de soi révèlent ainsi des tensions entre légitimation politique, justification mémorielle et construction identitaire, confirmant leur statut de textes à la fois autobiographiques et historiographiques.

Mots-clés : Engagement politique, Histoire du Gabon, Identité narrative, Mémoire nationale, Récit de vie.

Abstract

This article analyzes a corpus of life stories of Gabonese politicians, considering them as an 'alternative biography' of the nation. At the crossroads of autobiography, testimony, and memorial writing, these texts recount individual trajectories while linking them to national history. The study focuses on the colonial period, the struggle for emancipation, and the post-colonial era. Drawing on postcolonial theories and the notion of narrative identity, the study demonstrates that childhood corresponds to the state of colonial dependence, the struggle to the quest for autonomy, and adulthood to the exercise of power. These self-writings thus reveal tensions between political legitimation, memorial justification, and identity construction, confirming their status as both autobiographical and historiographical texts.

Keywords: Political engagement, Gabonese history, Narrative identity, National memory, Life narratives.

Introduction

L'historiographie gabonaise a principalement privilégié l'archive institutionnelle, les sources administratives et les analyses politico-économiques pour rendre compte des dynamiques de la colonisation, de l'indépendance et de la postcolonie. Pourtant, à côté de cette production savante, se développe un corpus de récits de vie d'hommes politiques situés à la frontière entre l'autobiographie, le témoignage et la mémoire. Ils ne se contentent pas de relater une expérience personnelle, ils l'inscrivent dans la temporalité longue de l'histoire nationale, au point que les frontières entre écriture de soi et écriture de la nation deviennent poreuses. Dans un travail portant sur les écritures de soi féminines engagées, Marcia Wright (1988) établit une distinction entre une autobiographie et une histoire de vie. Selon elle, l'autobiographie est caractérisée par le désir de transmettre, pour le sujet qui raconte, ce qui a été important pour son évolution personnelle. Par conséquent, elle défend un point de vue. L'histoire de vie, quant à elle, est élaborée « comme dans un procès, pour apporter un élément de preuve, ou alors, à la façon de la nouvelle histoire sociale, pour illustrer les expériences et la conscience, communes ou plus rares, des genres ordinaires » (M. Wright, 1988, p. 46). Or, le corpus choisi pour cette étude oscille justement entre désir de transmission, volonté de justification et mise en avant des expériences et de la conscience individuelles. La définition de l'autobiographie et celle de l'histoire de vie qu'en donne Marcia Wright s'appliquent aux textes étudiés. Ce qui amène à parler de récits de vie. La question de départ cherche alors à saisir dans quelle mesure les récits de vie d'hommes politiques gabonais peuvent être analysés comme une "autre-biographie" de la nation. Autrement dit, comment le récit de soi devient-il un dispositif de production de mémoire nationale et de légitimation politique ?

L'hypothèse de cette étude est que la fusion des parcours individuels avec l'évolution du Gabon qui ressort de la lecture de ces récits est due au fait qu'ils ont pour auteurs la première génération d'hommes politiques de chaque période importante de l'histoire de ce pays. Au regard de ce qui précède la question est de savoir dans quelle mesure la vie des auteurs se confond avec celle du Gabon. La question se pose dans la mesure où János Riesz et Ulla Shild montrent les autobiographies en Afrique se déclinent en « une gamme de pratiques dont les idiotismes et syncrétismes autochtones ne sauraient renvoyer à l'idée d'une et d'une seule autobiographie » (N. Martin-Granel, 2000, [en ligne]). La pratique des écritures de soi est donc multiple. L'une des particularités de

celles de l'espace gabonais, en dehors de son hétérogénéité, est la fusion de la vie des auteurs avec celle du pays. Cela est visible à travers les thèmes fondamentaux des écritures de soi, tels que Christine Plasse (2004) les définit. La problématique générale consiste alors à interroger le statut narratif, mémoriel et politique de ces textes. Il s'agit d'examiner les procédés discursifs par lesquels les auteurs articulent leur trajectoire individuelle à l'histoire collective, tout en évaluant les effets de cette articulation sur la construction de la mémoire nationale.

Pour répondre à cette problématique, l'étude s'inscrit dans le champ des théories postcoloniales en montrant que la subjectivité (post)coloniale est traversée par des tensions entre aliénation et résistance (F. Fanon, 1961). Cependant, ces frictions donnent lieu à des logiques d'ambivalence et de mimétisme qui structurent les relations (post)coloniales (H. K. Bhabha, 1994). Ces perspectives permettent d'interroger les récits étudiés comme des lieux de négociation identitaire où l'homme politique se positionne à la fois comme héritier de la colonisation, acteur de l'indépendance et gestionnaire de la postcolonie. Car, la postcolonie constitue un espace de co-production du pouvoir et des subjectivités (A. Mbembe, 2000 ; 2010). En référence à Paul Ricoeur (1985 ; 2000), l'identité est alors conçue comme identité narrative. Elle se construit par la mise en intrigue du temps vécu. Les récits de vie opèrent précisément cette mise en intrigue en transformant des événements historiques en séquences biographiques cohérentes. Ils ne sont pas de simples témoignages, mais participent à la fabrique symbolique de la nation.

Pour ce faire, l'analyse portera sur le corpus de textes suivants : *Sur les chemins de ma vie. Témoignage d'un fils du Gabon* (J.-B. Saulnerond-Mapangou, 2006) ; *L'Île du Roi. Un itinéraire gabonais. Entretiens avec Flavien Enongoué* (R. Radembinot-Coniquet, 2009) ; *Ce n'est pas l'école qui a fait l'enfant... Souvenirs et réflexions d'un maître d'école gabonais* (T. Mouissy, 2009) ; *Mémoires d'un enfant du Gabon* (J. Mbah Bekale, 2011) ; *Parcours et chancelllements* (M. R. Antchouey, 2017) ; *Grèves, rêves et lignes brisées de l'université gabonaise* (A.-C. Bilie-By-Nzé, 2007).

L'analyse montrera que ces récits structurent l'histoire gabonaise autour de trois moments symboliques qui correspondent respectivement à l'enfance coloniale, à la lutte pour la souveraineté et à la maturité politique de l'État.

1. L'enfance coloniale et postcoloniale : les modalités narratives

L'analyse prenant en compte le contexte culturel de leurs auteurs, la période de l'enfance est déterminée par la société à laquelle ils appartiennent. Par conséquent, elle couvrira non pas l'âge administratif mais l'âge social. C'est-à-dire le moment pendant lequel le sujet dépend d'une autorité parentale. Dans le corpus, l'enfance va de la naissance à la fin des études. Vu sous cet angle, on peut parler de l'enfance coloniale et postcoloniale étant donné que les auteurs ont connu ces deux moments de l'Histoire de la nation. Aussi bien dans la colonie que dans la postcolonie, on remarque trois attitudes vis-à-vis de celle-ci.

1.1. Retenue autobiographique et positionnement social

Dans les textes à l'étude, l'une des modalités narratives de l'enfance est le silence. Son évocation ne relève pas d'une simple restitution mémorielle. Elle constitue un choix narratif révélateur d'un positionnement social. Cette modalité narrative est privilégiée par Théodore Mouissy et Alain-Claude Bilie-By-Nzé. Dans leurs récits, l'enfance apparaît sous une forme brève, voire elliptique. Loin de s'étendre sur l'intimité familiale, les détails affectifs ou les souvenirs personnels, le récit adopte une posture de retenue. Cette économie narrative ne saurait être interprétée comme une simple lacune mémorielle : elle participe d'une stratégie discursive. Chez le premier, elle n'est visible qu'à travers son entrée à l'école primaire alors qu'il avait déjà quatorze (14) ans. Mouissy était orphelin de père et pauvre lorsqu'il décida de donner son nom au recruteur pour intégrer l'école. Face à sa décision, sa mère trouvera qu'il était encore trop jeune pour aller à l'école alors qu'il avait déjà quatorze ans. Il dit à ce sujet : « à la mission, c'était vraiment l'école des adultes, les plus jeunes étaient âgés de 12, 13 ou 14 ans. J'étais donc, à 14 ans, jeune par rapport à la plupart de mes camarades » (T. Mouissy, 2009, p. 15). En effet, dans ces textes, l'enfance n'est pas construite comme un espace d'introspection psychologique, mais comme un moment fonctionnel dans la trajectoire sociale de l'auteur. La brièveté du propos tend à déplacer l'attention du lecteur vers les étapes ultérieures qui constituent le véritable enjeu de légitimation. Elle sert à embrayer les séquences relatives à la formation, à l'engagement et aux responsabilités publiques.

Alain-Claude Bilie-By-Nzé (2007, p. 17-18), non plus, n'est pas plus éloquent sur son enfance. Les quelques quatre pages à travers lesquelles elle est abordée n'apprennent pas grand-chose au lecteur sur son intimité. Fils d'un fonctionnaire des PTT et d'une mère au

foyer malgré son certificat d'étude, il ne fera qu'évoquer le nombre de ses frères et sœurs, ainsi que le nombre d'épouses qu'avait son père. D'ailleurs il dit :

Je passerai donc vite sur ces années de l'école primaire, insouciantes et plus légères encore lorsque le jeune enfant se trouve propulsé en ville, en pleine capitale, après des écoles de brousse – mais jamais démunies – qui m'ont conduit au Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE). Les grands voyages vont alors céder le pas à une vie plus sédentaire (A.-C. Bilie-By-Nzé, 2007, p. 19).

L'effacement relatif de l'intime peut alors être lu comme une manière de privilégier l'identité publique sur l'identité privée. Le sujet autobiographique se présente d'emblée comme un acteur social plutôt que comme un individu. Cette retenue narrative peut également être interprétée comme le reflet d'un *habitus* générationnel. Les auteurs appartenant à la première ou à la deuxième génération postcoloniale ont été socialisés dans des contextes où l'exposition de l'intimité n'était ni valorisée ni encouragée. L'écriture de soi se fait alors mesurée, contrôlée, soucieuse de maintenir une certaine dignité sociale. En ce sens, le silence ou la brièveté ne sont pas absence de sens, mais indice d'un rapport spécifique à la mémoire et à la parole.

1.2. Enfance valorisée et hiérarchisation sociopolitique

À la différence des récits marqués par la retenue ou l'effacement de l'intime, les textes de Mbah Bekale et d'Anchouey proposent une mise en scène valorisée de l'enfance. Celle-ci n'est pas seulement décrite comme heureuse ou protégée, elle est présentée comme un espace structurant, fondateur d'une légitimité sociale et d'un positionnement privilégié dans l'ordre colonial. Les deux auteurs évoquent longuement leur enfance pour en souligner la particularité. Leurs souvenirs sont toujours relatifs à la figure paternelle. Pour le premier, la beauté et la valeur de son enfance sont liées à son héritage et à sa prédestinée. De son père, il héritera le sentiment d'appartenance à un corps. Aussi, après avoir décliné sa généalogie, ouvre-t-il son récit par le titre suivant : « Une caisse d'outils en guise de diplôme : souvenirs d'un père ». Dès le quatrième paragraphe du chapitre, il évoque la remise de ce diplôme particulier à son père à la fin de sa formation. Ce qui marquera sa vie. Cet objet ainsi que son contenu constituent, pour son propriétaire, à la fois, la preuve d'appartenance à un corps de métier auquel il avait été formé et le premier investissement de son activité professionnelle (J. Mbah, 2011, p. 9). Cet élément de la vie

privée de l'auteur renseigne sur l'enseignement et la formation reçue par les indigènes de la première génération qui suit la conquête coloniale du Gabon. Sont esquissés en filigrane le niveau d'étude et l'orientation professionnelle imposés aux colonisés de cette période. Ce diktat colonial se lit aussi dans la graphie du nom de Jules Mbah. Il dit à ce propos que né Mba Bekale, il deviendra Mbah parce que son enseignant ne supportait pas d'avoir dans sa classe deux élèves ayant le même patronyme, quoi que les prénoms différenciasent. Il s'agissait de Jean Mba et de Jules Mba. Il dira : « C'est ainsi que mon professeur m'imposa, en 1945, d'écrire sur mes copies de devoir mon nom avec H à la fin » (2011, p. 9).

Chez Raymond Antchouey, on retrouve une admiration de la figure paternelle tendant à l'adoration. Avec un père expéditionnaire-comptable de la Société du Haut-Ogooué (SHO) et une mère couturière à domicile. Il parle de son enfance avec fierté : « Nous avons tous eu une enfance heureuse parce que choyée par nos parents. Il me souviendra toujours qu'à une époque où la plupart des élèves marchaient pieds nus, j'avais l'exceptionnel privilège d'aller tous les jours chaussé à l'école » (R. Antchouey, 2017, p. 20). Ces lignes condensent toute une vision du monde à une période donnée et le système de valeurs qui allait de pair. Il s'agit, en effet, de signes extérieurs de richesse pour les assimilés de cette période. Au titre des critères octroyant la reconnaissance sociale, Antchouey ajoute qu'avec ses sœurs, Alice et Berthe, ils étaient des « enfants légitimes » et que la stabilité de leur famille était la base de leur bonheur. Il poursuit : « En effet, nos parents ont vécu et vieilli ensemble. [...] Je jurai de former, un jour, un couple à l'image du leur » (R. Antchouey, 2017, p. 20).

Cet élément biographique prend toute sa valeur narrative lorsqu'il est pris en compte dans son rapport au temps de l'événement. Effectivement, le narrateur rappelle qu'à l'époque dont il parle, seul le mariage célébré devant un officier d'Etat civil, ainsi que les enfants qui en étaient issus donnaient droit à une reconnaissance sociale réservé à la petite bourgeoisie locale. Cette expression de la légitimité est, par ailleurs, un propos judiciaire vis-à-vis des « métis » à qui le narrateur rappelle leur statut de bâtard, alors qu'ils s'estimaient supérieurs aux autres. L'enfance d'Antchouey allie ainsi bonheur et fierté.

Cette fierté repose sur les biens matériels que le père avait pu offrir à sa famille. Il s'agit notamment d'une maison d'un « confort acceptable », équipée d'une « sonnette alimentée par des piles sèches. Elle servait exclusivement à appeler les enfants de la

maison. Chacun de nous connaissait le code qui le désignait. » Parmi les « produits manufacturés d'avant-garde » dont disposait la famille Antchouey, figure la lampe « Pétramax ». Il y a aussi un phonographe et une bicyclette « Rayleigh », ainsi qu'une machine à écrire. Mais il faut, toutefois, signaler que la reconnaissance sociale passait aussi par le niveau intellectuel des colonisés. Celui-ci se mesurait par leurs capacités à maîtriser d'autres langues en dehors de celle de leur communauté. Aussi n'est-il pas inopportun que le narrateur revînt sur la polyglossie de son père : « Nous avons une autre raison d'être fiers de notre père : il parlait couramment le douala en plus du " pidjin " » (R. Antchouey, 2017, p. 32).

1.3. Métissage, dislocation familiale et construction du sujet politique

Cette troisième attitude face à l'enfance est celle de Rédembino-Coniquet et Saulnerond-Mapangou. Ils reviennent longuement sur leur enfance, non sans amertume. Abandonnés par leurs géniteurs, ils seront pris en charge par leurs familles maternelles respectives et par les dispositifs étatiques mis en place pour les " métis " (mulâtres). Leurs propos manifestent une aigreur prononcée vis-à-vis de leurs pères. Se présentant, Rédembino-Coniquet préfère commencer par son lignage paternel pour la simple et seule raison « qu'il n'y a[urait] pas grand-chose à dire de ce côté-là » (R. Rédembino-Coniquet, 2009, p. 9). Cette insignifiance est liée est l'illégitimité de l'union dont il est issu. Il s'agit « d'une union pour ainsi dire "informelle" entre un Français (Blanc) et une Gabonaise (Noire), qui s'étaient rencontrés dans les années 1930 » (*idem*). La relation entre ses parents ne durera pas après sa venue au monde. Il dit à ce sujet : « Cela a duré deux ans, jusqu'à ma naissance le 26 juin 1932. Ne s'entendant plus avec son homme, ma mère regagna le domicile familial, et mon père décida, quelque temps après, de continuer sa route... d'abord avec une gabonaise avec laquelle il eut un fils, puis au Congo » (*ibid.*, p. 10). Malgré l'effort de douceur qui se dégage de la tonalité de ce propos, les points de suspension trahissent la colère qui sourd dans la voix du narrateur. La colère liée à l'abandon vécu comme un rejet. Contrairement au père, le lignage maternel est évoqué avec entrain : « La mémoire généalogique peut, de ce côté, nous faire remonter plus loin dans le temps » (*ibid.*, p. 11). Alors, il parlera de son aïeul François Antchouwè Rédembino, chef clanique de l'île Coniquet, que les « Blancs » ont appelé Roi (*ibid.*, p. 12).

C'est aussi cette absence du père que Saulnerond-Mapangou met en avant lorsqu'il parle de son enfance. Il se présentera comme « fils de Blanc », enfant punu parmi tant d'autres, mais abandonné à lui-même avant sa venue au monde, avec la marque du

métissage (J.-B. Saulnerond-Mapangou, 2006, p. 7). Cette absence provoque en lui douleur, amertume et frustration. Ce, d'autant plus qu'il sait que son père est toujours en terres africaines. Il apprendra, en effet, « qu'il s'est réinstallé à Dakar, qu'il a une nouvelle famille. » Lorsque qu'il recevra une lettre de lui en 1944, son père ne sera à ses yeux qu'« un mythe, un étranger ». Il dira à son sujet : « Il n'a pas de réalité pour moi, sinon celle d'un immense manque, dont je ressens la souffrance. On dit de lui qu'il est fort, que c'est un "sacré type". Il paraît que moi, son fils, je n'ai le droit de la connaître que dans son souvenir, son empreinte » (*ibid.*, p. 10). Contrairement au père, la mère contribuera à lui offrir une enfance heureuse. Sa naissance prend alors des intonations épiques avec une narration à une vitesse cadencée. Rythmé par une profusion de virgules (treize sur neuf lignes), le récit se veut poétique. C'est à la mesure de la poésie épique qui évoque la naissance des héros dans la tradition orale. Cette tonalité est doublée du champ de la grandeur transmise par les aïeux :

Et dans l'autre plateau de la balance qu'y a-t-il ? Il y a, venus assurer l'essentiel, le père, la mère de mon grand-oncle Vincent de Paul, âgés respectivement 75 et 70 ans. Ces deux êtres d'exception, le jour de ma naissance, ont fait à tout exprès le déplacement depuis Kéri, village situé à une dizaine de kilomètres de Mouila. Conformément aux rites de notre lignée, ils se sont emparés du nouveau-né que j'étais et se sont retirés avec lui dans la bananeraie une grande partie de la journée, à l'insu de tous. Eux, ils me transmettent ce qu'ils ont à me transmettre. Ils me m'apportent leur bénédiction traditionnelle. Geste de très grande portée, ils me désignent comme l'héritier de leur lignée (continuateur et dépositaire), sans laquelle je n'aurais eu la moindre chance (*ibid.*, p. 7-8).

L'analyse du corpus montre que l'enfance des auteurs correspond à celle du Gabon. En effet, la naissance des cinq auteurs qui ont connu la période coloniale allant de 1927 à 1940, leur enfance arrivant à terme vers leur dix-septième anniversaire, on peut alors situer la fin l'enfance coloniale du Gabon autour de 1957. A cette époque, en effet, le Gabon est une colonie de l'AEF. A l'instar d'un enfant, il ne décide pas de son sort. Il n'est pas autonome, encore moins indépendant. Même si quelques droits lui sont reconnus par la métropole. On verra par exemple qu'à la « conférence africaine de Brazzaville » qui se tint du 30 janvier au 8 février 1944, le Gabon ne sera pas représenté. Nicolas Metegue N'Nah (2015) écrit à ce sujet que la Conférence, lors de l'adoption des recommandations, « écarta toute idée d'autonomie pour les colonies, se prononça pour le maintien dans une

entité fédérale française avec un droit de représentation aux instances dirigeantes et parla confusément de leur acheminement progressif vers la personnalité juridique » (N. Metegue N’Nah, 2006, p. 136). Pour cet historien, ces idées participaient purement de l’esprit colonialiste.

L’enfance postcoloniale, quant elle, correspond à la période allant de l’indépendance à la fin du Parti d’Etat. C’est-à-dire de 1960 à 1990. C’est la période à laquelle la Gabon naît et grandit en tant que République. Si nous référant aux travaux de Metegue N’Nah, nous pouvons avancer que Bilie-By-Nzé naît à la fin de la première République, en 1967. Ayant grandi dans la deuxième (1968 à 1991), il deviendra adulte avec la troisième. La période qui couvre les deux premières républiques correspondent bien à l’enfance car caractérisée par l’instabilité politique. Après son accession à l’indépendance, le pays connaîtra un coup d’Etat avorté, la mort du premier président, l’installation d’un deuxième, le multipartisme, le Parti-Etat, la Rénovation puis une troisième République. Cette instabilité culmine avec « l’épisode de la descente policière du 17 janvier 1990 » qu’Alain-Claude Bilie-By-Nzé considère comme de « Véritables moments noirs de brutalités policières jamais égalées contre les étudiants qui ne s’effaceront pas de la mémoire de victimes (comme cette étudiante violée à l’aide d’une matraque » (A.-C. Bilie-By-Nzé, 2007, p. 25). Comme un enfant apprenant la maîtrise de langue, ce moment est celui où « La résistance prenait forme donc par la puissance des mots... » (*id.*). Malgré la dissolution de la mutuelle, les stratégies mobilisées par les étudiants montrent que « Le monde universitaire découvrait la liberté. Il s’essayait à la démocratie » (*ibid.*, p. 26). C’est, pour ainsi dire, la période d’émancipation.

2. Le combat pour l’émancipation : résistances et transformations sociopolitiques

Si l’enfance apparaît comme le temps de la formation et de l’inscription dans un ordre social donné, les récits basculent progressivement vers un autre registre : celui de l’action, de la contestation et de l’affirmation de soi. À mesure que les auteurs quittent la sphère familiale et scolaire pour investir les espaces publics, la relation à l’autorité se transforme. L’obéissance, l’admiration ou la vulnérabilité laissent place à l’épreuve du conflit. Ce déplacement marque l’entrée dans une temporalité nouvelle : celle où l’individu ne se contente plus de subir les structures héritées, mais commence à les interroger, à les négocier ou à les défier.

Cette période correspond historiquement à un moment de transition pour le Gabon, entre fin de la domination coloniale et consolidation de l'État postcolonial. Les récits rendent compte de cette tension en multipliant les scènes de confrontation qui mettent en jeu des rapports de force inédits. L'expérience individuelle devient alors indissociable d'un contexte plus large de transformations sociopolitiques. Il s'agira d'examiner, dans les lignes qui suivent, comment ces récits mettent en scène le passage du statut de sujet socialement formé à celui d'acteur en devenir, et comment les formes de résistance qu'ils décrivent participent à la recomposition des rapports de pouvoir dans le contexte colonial puis postcolonial

2.1. Mobilisations scolaires et fissuration de l'ordre colonial

La période de combat correspond à celle qui conduira à l'autonomie des auteurs. Elle va de leur entrée dans le supérieur à la veille de leur entrée en politique. Pour la période coloniale, cette étape s'étale dans l'intervalle allant de 1957 à 1961. En rapport avec l'Histoire de la nation, le combat est contre l'autorité coloniale et l'émancipation doit se matérialiser dans l'accession à la souveraineté internationale. Le corpus de cette étude montre que les combats individuels de cette période reflètent ceux de la nation. Ainsi, Anchouey fera partie des élèves internes du Collège Classique et Moderne de Libreville qui manifesteront contre les traitements leur étaient réservés à l'internat dirigé par un Français. Il écrit à ce sujet :

Excédés, ils s'en allèrent tenir une assemblée générale au stade Révérend Père Lefèbre pour prendre certaines décisions, avant de revenir au collège vers 19h30 ; soit une demi-heure après l'heure normale du dîner. [...] Le lendemain matin, les élèves qui avaient dormi dehors boudèrent le petit-déjeuner. Seuls les plus jeunes furent autorisés à aller chercher de la nourriture dans les environs. A cet effet, ils formèrent un cortège qui emprunta la plage, mais se heurta à la force publique qui avait reçu l'ordre de les refouler vers le collège. Un conseil des parents d'élèves et de professeurs convoqué d'urgence prononça des sanctions disciplinaires. Malgré cela, le calme ne revint pas tout de suite (R. Antchouey, 2017, p. 90).

Ce passage est assez représentatif de la situation du Gabon à cette période de son Histoire. Il met en évidence la colère des endogènes et leur lutte d'émancipation. « Excédés », participe passé à valeur adjectivale que le narrateur met en tête de son

énoncé manifeste ce ressentiment. De même, le passé simple du verbe « boudier » souligne l'opposition des Gabonais vis-à-vis du colonisateur. Il y a lieu de parler de résistance ici dans la mesure où les acteurs de cette scène se regroupent dans un lieu public et qu'ils restent solidaires dans la décision qu'ils ont prise alors que cela n'aurait pas pu avoir lieu avec les générations précédentes. D'ailleurs « le vieux Ndibè », enseignant gabonais retraité mais recruté comme surveillant au Collège, ne peut s'empêcher de s'écrier : « "*Owana wino ékamba n'otangani*", c'est-à-dire "comment est-ce concevable que cet enfant ose lever le ton devant le Blanc ?" » (R. Antchouey, 2017, p. 89). Ces populations, deuxième voire troisième génération après les périodes de « conquête et de pacification », sont dans les résistances passives contre l'Administration coloniale. Le narrateur relate qu'« Outrés par tant de mépris, des centaines d'élèves internes affluèrent vers le centre-ville le 14 novembre 1957 » (*ibid.*, p. 89-90). Le contexte est celui des tensions sociales entre colonisateurs et colonisés, trois ans avant l'indépendance. Ce texte peut alors être lu comme une archive montrant les mouvements de résistance à l'autorité coloniale au Gabon.

Sur le plan national, ce combat fait écho à celui qui exigeait l'émancipation du pays de la tutelle coloniale. On verra ainsi la main-d'œuvre se nationaliser. Ce fut le cas des surveillants de cet établissement dont les surveillants généraux, à l'ouverture, étaient des Européens. Ils seront par la suite remplacés par les enseignants retraités du Primaire. Le travail apparaît, à cette période, comme le point cardinal de la société. C'est la valeur primordiale qui, durant la période coloniale, permet au colonisé de s'attirer les faveurs du colonisateur. Le colonisé s'y soumet pour démentir le poncif qui lui accolé : paresseux chronique. Certains endogènes se jettent corps et âme dans le travail pour se frayer le chemin vers l'ascension sociale qui leur permettra, après l'indépendance, de prendre la place laissée vacante par le départ du colonisateur. Mais cette émancipation se fait tout en recherchant l'approbation de celui dont on se démarque. Celui qui veut s'émanciper doit C'est ainsi que chez Mbah Bekale, l'émancipation se manifeste par un travail acharné en vue d'intégration dans la nouvelle société. Il dira dans cette perspective :

Une fois à Libreville, j'allais m'attacher à faire évoluer ma carrière administrative. J'allais y être soutenu par un parrain de premier rang. C'était un Antillais du nom de Coralie Hugues qui m'a beaucoup apporté termes d'ardeur au travail et de comportement dans la société d'alors. Car pour avoir de la considération à cette époque, il fallait s'affirmer par la conscience au travail, la

correction dans la tenue, la sincérité dans le verbe et la rectitude dans les rapports humains (J. Mbah, 2011, p. 35).

Ce propos de Mbah Bekale peut être tenu pour un discours sociologique à plus d'un titre. La forme positive des expressions « ardeur au travail » et « comportement dans la société » permet de voir le contexte sociologique du Gabon à la veille de l'Indépendance ainsi que son système de valeur. En outre, les éléments qui confèrent la considération indiquent que la société était tournée vers l'assimilation au système de valeur dicté par le colonisateur. Saulnerond-Mapangou abonde dans ce sens : « Dans ma mémoire (nous sommes à Libreville, près de la case de ce Blanc), je suis à terre, déjà blessé, et le gendarme, au lieu de le retenir, excite le chien, le rend furieux : "Mords-le ! Mords le nègre !" Et le manège se répétait, le rendez-vous quotidien avec la haine » (J. Mbah, 2011, p. 35). Il se dégage une ambiguïté chez les Hommes politiques et, partant, dans la société gabonaise des derniers instants de la colonisation. Malgré cette acculturation, que les souvenirs de ceux ayant connu la colonisation ont de cette période sont ceux d'un temps de privations, de soumission, d'injustices et d'abandon.

2.2. De la stigmatisation coloniale à la revendication de reconnaissance

Ces récits donnent un aperçu socio-historique du pays à travers les auteurs nés pendant la colonisation leurs catégories sociales : familles mixtes (mère gabonaise et père français de type caucasien), famille de classe moyenne (parents gabonais salariés) et familles démunies (aucune source de revenus). Cette configuration reflète le Gabon colonial en ce qu'elle reconstitue des catégories socio-juridiques de cette époque. Il s'agit des métis, des assimilés et des indigènes.

A travers ces récits de vie, on découvre l'histoire socio-politique de la nation à l'époque coloniale. Le croisement des récits met en évidence la difficile délimitation des catégories d'appartenance sociale. En effet, tous les habitants de la colonie avaient théoriquement le même statut juridique. Cependant, l'application de la loi obéissait, non pas à l'esprit de celle-ci, mais à celle des considérations sociales arbitraires sans logique. Ainsi, la considération sociale des « métis » (descendants de colonisateurs et de colonisées) amènera à la création d'un dispositif qui les mettra au-dessus des indigènes. Matériellement et financièrement démunis, ils seront cependant considérés socialement supérieurs aux indigènes. Ils bénéficieront non seulement d'une allocation leur était

accordée en vertu de leur filiation au colonisateur (administrateur ayant regagné la métropole) mais aussi d'un internat. Pour Radembino-Coniquet :

L'administration coloniale, comme saisie soudain par un remords, avait mis en place cette structure pour aider à la scolarisation des enfants "abandonnés" par les colons. [...] Une suite logique du décret du 15 septembre 1936, par lequel le Gouvernement du Front populaire fixait le statut des métis en Afrique Equatoriale Française (AEF). (R. Radembino-Coniquet, 2009, p. 27-28).

Saulnerond-Mapangou évoque « Cet internat des métis » qui « constituait en soi un progrès notable ». Car, en tant que puissance coloniale, la France était dans l'obligation de s'occuper des métis afin de rendre moins visible ce phénomène social d'enfants abandonnés par des géniteurs qui prêchent la responsabilisation mais pèchent par la démission. C'est donc en tant part de France qu'ils sont pris en charge, malgré leur statut de « bâtards ». Ce qualificatif, dans ce contexte, fait voir toute la charge négative qui était accolée à cette catégorie d'individus : fruit d'une bassesse, ils matérialisent la *décivilisation* du colonisateur et la trahison de la *négresse* qui s'était livrée à l'*occupant*. Saulnerond-Mapangou écrit à ce sujet :

D'un seul coup, les autorités s'avisèrent que nous étions une réalité, et qu'il leur incombait soit de nous tuer comme des chatons, des chiots soit de s'occuper de nous... Auparavant, tout enfant métis était d'office classé administrativement « fils de père inconnu ». De par la Loi Rest de 1936, qui prévoyait de nous assurer un minimum d'éducation et de dignité, la France, puissance coloniale, reconnaissait en nous ses bâtards, ses rejetons, bref, une part d'elle-même, fut-elle illégitime. Surtout, elle rachetait sa faute ou disons, la rendait moins voyante. Nous devions cesser d'en être les preuves vivantes. En nous « lavant », elle lavait son image ! Nous allions même à la messe en uniforme tricolore et, le 14 juillet, nous devenions de véritables objets d'exposition (J.-B. Saulnerond-Mapangou, 2006, p. 23).

Le propos ci-dessus est, sous un certain angle, une esthétique du mépris. En effet, du point de vue illocutoire, cet extrait véhicule l'idée selon laquelle les métis n'étaient que des citoyens français de seconde zone. L'acte perlocutoire qui découlera de ce traitement sera, en toute logique, une quête d'émancipation. Ce désir d'émancipation

s'expose avec acuité chez Saulnerond-Mapangou. Il souligne que le nom de son père est Saulneron et qu'il « ajoutera [...] un "d" à ce nom pour ne rien risquer de lui devoir » (*ibid.*, p. 10). Les métis chercheront donc à se départir ce regard méprisant qui les enveloppe. Mais il faut signaler que quelle que soit la catégorie socio-juridique, tous aspirent à l'émancipation. Cette lutte pour l'intégration touche toute la nation. L'ouvrage de Metegue N'Nah (2006, p. 122-123) l'illustre à souhait. En concluant son analyse de la question, il affirme que malgré les disparités nouvelles issues de l'action coloniale sur tous les plans, « l'ensemble des indigènes étaient soumis au même régime d'oppression dont ils aspiraient tous à se libérer. » Cette analyse de l'historien est corroborée par les souvenirs que les auteurs des récits de vie étudiés ici ont de cette période.

2.3. Emancipation postcoloniale, luttes sociales et Conférence Nationale

Cette lutte d'émancipation se poursuivra dans la période postcoloniale avec un changement important au niveau des forces en présence, des actions menées et des motifs/motivations. En effet, le colonisateur est remplacé par le Gabonais et le but de la lutte est la démocratie. Par conséquent, les actions à mener vont de la mise en place des syndicats à la grève en passant par la conscientisation via des publications engagées. Cette lutte d'émancipation culminera dans la conférence nationale qui du 23 mars 1990. Pour Jean-Ferdinand Mbah, elle s'était « imposée au pouvoir dans un contexte de revendications juxtaposant instantanément les luttes sociales des ouvriers et des étudiants pour les meilleures conditions de travail et de vie » (J.-F. Mbah, 2015, p. 22).

Cet épisode de l'Histoire de la nation est rapporté par Bilie-By-Nzé qui en parle comme de « Véritables moments noirs de brutalités policières jamais égalées contre les étudiants qui ne s'effaceront pas de la mémoire de victimes » (A.-C. Bilie-By-Nze, 2006, p. 25). Ce propos, à travers le champ sémantique de répression qu'il convoque, met en évidence la force qui fut de ployée dans cette lutte. L'Etat, détenant le monopole de la violence, œuvre pour maintenir le *statu quo*, a face à lui un peuple déterminé à s'émanciper, non pas de lui, mais du parti qui l'incorpore. Bilie-By-Nzé, acteur important de cette lutte dans le milieu étudiant dira :

L'Université Omar Bongo n'étant pas l'île de Robinson Crusoé, les influences du monde extérieur nous envahissaient forcément. Ainsi, nous n'allions pas échapper à la mode qui voulait que tous les secteurs

d'activités, en ces années de renaissance démocratique, s'organisent en syndicats (*ibid.*, p. 27).

Dans ce contexte de recomposition politique, l'université apparaît comme un espace stratégique de circulation des idées et de cristallisation des tensions. L'affirmation selon laquelle « L'Université Omar Bongo n'étant pas l'île de Robinson Crusoé » mobilise une référence intertextuelle qui déconstruit l'image d'un lieu académique isolé du monde. En niant l'insularité symbolisée par Robinson Crusoé, le narrateur insiste sur la porosité de l'institution universitaire et sur son inscription dans un mouvement historique plus large. Le lexique employé (« les influences du monde extérieur nous envahissaient ») suggère une dynamique irrésistible, presque organique, de diffusion des revendications démocratiques.

L'engagement syndical n'est pas présenté comme un choix strictement individuel, mais comme l'effet d'une conjoncture collective qualifiée de « renaissance démocratique ». Le terme de « mode », ambivalent, introduit toutefois une nuance. Il évoque à la fois l'adhésion consciente à un idéal politique et l'effet d'entraînement générationnel propre aux périodes de transition. Par ce dispositif discursif, le narrateur légitime a posteriori la mobilisation estudiantine en l'inscrivant dans la logique d'une transformation nationale inéluctable. L'université devient dès lors un microcosme du pays en mutation, lieu où se redéfinissent les rapports d'autorité et où s'expérimente, à échelle réduite, la démocratisation en cours.

Les historiens corroborent cette version des faits. C'est le cas de Jean-Ferdinand Mbah qui dit à ce propos : « C'est dans une ville transformée en champ de bataille avec des chars dans les rues que s'ouvre la Conférence nationale. C'est le milieu universitaire, plus précisément l'université Omar Bongo de Libreville qui en sera le principal théâtre de la lutte » (J.-F. Mbah, 2015, p. 22). Cette implication, en tant que meneur, lui vaudra l'exclusion arbitraire et définitive de l'université. La répression à son égard ira jusqu'au retrait de son passeport par la PAF (Police de l'Air et des Frontières) (A.-C. Bilie-By-Nze, 2006, p. 100-101). On soulignera que l'auteur ne va pas dans les détails, il ne s'appesantit pas sur les actions qu'il a pu mener dans cette lutte. L'œuvre renseigne davantage sur la situation socio-politique du pays de cette période que sur l'intimité de son auteur. Ces luttes d'émancipations conduiront ces auteurs à l'engagement politique.

3. L'âge d'homme, l'âge d'or : engagement politique et mémoire du pouvoir

La réalité sociale gabonaise, de la période coloniale et aux lendemains de l'indépendance, est telle que le sujet masculin ne devenait homme à part entière qu'après avoir subi et remporté certaines épreuves. Grâce aux capacités acquises, le sujet entre dans la communauté, prêt à affronter la vie dure qui l'attend. Le cheminement des hommes politiques gabonais suit ce parcours. La période de lutte pour l'émancipation figure celle de l'initiation et des épreuves. Grâce à la victoire remportée sur ces épreuves et l'issue positive qui en découle, ces hommes peuvent alors prendre la parole en s'engageant dans la gestion de la cité.

Cet engagement politique, en tant que prise de parole publique peut être perçu comme un signe de maturité. C'est une caractéristique de l'âge d'homme. Si l'enfance et la période d'émancipation constituent le temps de la prise de conscience d'appartenance à une nation, cette conscience individuelle devient collective en s'engageant dans la politique. L'âge d'homme, dirons-nous, est le moment des prises de positions dans un champ politique. Cet âge n'est pas le même pour tous, quoique générationnels.

3.1. Entrée en politique, prise de parole et affirmation

Pour Anchouey, l'entrée en politique date de décembre 1970. Pour Mbah Bekale, Mouissy, Radembriot-Coniquet et Saulnerond-Mapangou, ce sera respectivement en 1968, 1974, 1962 et 1963. Mais ces dates ne sont que formelles car certains d'entre eux manifesteront leur conscience politique avant d'adhérer à un parti. C'est le cas de Mbah Bekale qui dira de son engagement :

Au fond de moi, l'acquisition du savoir des Blancs visait aussi un but : disposer des moyens permettant de mieux combattre le colonialisme. Modestement, j'ai pris ma part à la lutte d'émancipation du peuple gabonais. Je me rappelle encore de [sic] ces bagarres avec les colons de Mouila, Lambaréné, Port-Gentil ou Libreville [...] pour dénonciation ou critique contre le régime en place (J. Mbah Bekale, 2011, p. 65).

Dans cet extrait, le narrateur met en scène un moment décisif de transformation intérieure. L'acquisition du « savoir des Blancs » cesse d'être un simple instrument d'intégration pour devenir un outil de subversion. L'expression « Au fond de moi » introduit une profondeur introspective qui suggère une maturation progressive de la conscience politique. Le savoir, initialement produit par l'ordre colonial, est ici retourné contre lui. Il ne s'agit plus d'assimilation, mais d'appropriation stratégique. Cette inversion du rapport de domination confère à l'éducation une fonction ambivalente. Elle est à la fois un vecteur de socialisation coloniale et un levier d'émancipation.

Le syntagme « savoir des Blancs » conserve la marque de l'altérité raciale et politique, tout en indiquant la volonté de s'en emparer pour « mieux combattre le colonialisme ». La formulation souligne une lucidité rétrospective : l'engagement apparaît comme intentionnel et réfléchi. La suite du passage opère un glissement du for intérieur à l'action publique. L'adverbe « modestement » atténue l'affirmation de soi, mais participe paradoxalement à la construction d'un ethos de militant sincère et désintéressé. L'évocation des « bagarres » dans différentes villes du pays élargit la portée de l'expérience individuelle à une dimension nationale. L'énumération des lieux (Mouila, Lambaréné, Port-Gentil, Libreville) dessine une cartographie de la résistance suggérant que la contestation s'inscrit dans un espace collectif et non isolé. L'action est présentée comme une confrontation directe (« bagarres ») contre les représentants du pouvoir colonial, marquant le passage d'une résistance symbolique à une opposition incarnée. Par cette mise en récit, le narrateur construit l'image d'un sujet formé dans le système colonial mais capable d'en détourner les instruments et transforme le savoir acquis en capital politique au service d'une cause nationale. L'expérience personnelle devient ainsi un fragment de la lutte collective pour l'émancipation.

Avec l'avènement de l'indépendance, ses adversaires seront les arrivistes, les systèmes mis en place et les jeunes venant d'Europe. En effet, après avoir combattu le régime colonial d'abord, puis celui de l'autonomie interne, enfin celui de l'Indépendance entre 1950 et 1960 (J. Mbah Bekale, 2011, p. 66), il continuera « [s]a lutte contre l'injustice » (*idem*) et deviendra une figure de proue du MORENA. Ce « mouvement politique qui a bouleversé la physionomie politique du Gabon actuel » (*idem*). Le système n'était pas favorable au changement, ce ne fut possible que parce que des « hommes » se levèrent pour renverser cet ordre. C'est l'âge d'or du « Parti-Etat », un Etat policier qui sut briser toute volonté chez le peuple. Mbah Bekale affirme dans cette perspective :

malgré le système policier existant à cette époque (1980-1981), malgré le découragement du peuple qui ne savait plus à quel saint se vouer, je me suis organisé avec un groupe d'amis pour la création d'une cellule de réflexion qui pouvait nous amener vers l'élaboration d'une démocratie pluraliste. [...] On peut dire que c'est l'avènement du MORENA en 1981 qui a préparé un terrain aux événements de 1990 qui ont conduit à la Conférence Nationale de 1990 et donc au multipartisme que nous connaissons aujourd'hui (J. Mbah Bekale, p. 66-67).

La répétition de la préposition « malgré » que le narrateur utilise dans l'extrait de texte ci-dessus témoigne de la force déployée par l'auteur afin de poser des actes correspondant à son âge d'homme. Il s'agit de s'opposer ouvertement à un ordre qu'il juge inique. Toutefois, cette période correspond aussi à un âge d'or pour les hommes politiques. C'est à justement à ce moment qu'ils occupent de hautes fonctions. Jules Mbah Bekale (2011, p. 66), par exemple, est ambassadeur du Gabon en Egypte depuis 1976. Si celui-ci évoque « La contestation du système » (R. Anchouey, 2017, p. 65) comme raison l'ayant amené à prendre la parole (par son engagement politique), il n'en est pas de même pour Anchouey. Le récit de son âge d'homme s'ouvre directement sur sa nomination aux postes de Conseiller chargé des Affaires africaines et internationales et de Chargé des Affaires islamiques (*ibid.*, p. 109). « Dans le sérail politique », comme il nomme cette étape de sa vie, il connaîtra un âge d'or. De 1975 à 1994, il aura à sa charge de nombreux portefeuilles ministériels sans discontinuité. Il aura « successivement et cumulativement [...] le Plan, l'Aménagement du Territoire, le Développement, le Tourisme, l'Agriculture, les Eaux et Forêt, la Pêche, l'Education Nationale, L'Enseignement Supérieur et la Justice » (*ibid.*). Les motivations d'Antchouey ne sont pas visibles de prime abord mais à travers son discours sur sa gouvernance. A vrai dire, l'acte illocutoire du récit à ce niveau sa solidarité vis-à-vis du gouvernement et affiche ainsi sa satisfaction des résultats de sa politique (*ibid.*, p. 110).

C'est l'âge d'homme pour Antchouey en ce que c'est à ce moment qu'il démontrera ses capacités d'homme à travers la mise en place de certaines actions qui n'eurent été possibles que parce qu'il avait acquis « beaucoup de courage, une grande capacité d'écoute et une énorme faculté de synthèse dans l'approche des problèmes » (*ibid.*, p. 110-111). Il évoque comme critères justifiant de la maturité de l'homme : la maîtrise de soi, la confiance et la sincérité (*ibid.*, p. 111). Or, estimera-t-il, « ma chance a été de réunir toutes ces qualités sans lesquelles je n'aurais pas été en mesure de désamorcer ces grèves

sauvages à répétition, et d'obtenir quelques avancées à même de satisfaire les protagonistes » (R. Anchouey, 2017, p. 111). Ce propos met en évidence la virilité du locuteur.

3.2. Exercice du pouvoir : fonction, privilèges et ambivalence

Chez Radembinot-Coniquet, il sied de parler davantage de l'âge d'or que de l'âge d'homme. En effet, s'il est vrai qu'il entre en politique en 1962 en tant que technocrate, car nommé Conseiller du Président, il n'en demeure pas moins qu'il reconnaît qu'il ne pouvait occuper un tel poste étant étranger à la politique. Il déclare concernant son passage au Secrétariat Général de la présidence de la République : « vous n'imaginez quand même pas qu'occupant cette haute fonction, j'étais totalement étranger à la politique. Le traitement technique des dossiers soumis à la décision ou à la simple appréciation du président de la République se faisait souvent sur fond d'analyse de contours politiques » (R. Radembinot-Coniquet, 2009, p. 133). Il se fera un nom dans le champ politique gabonais et amassera des biens matériels et financiers. Il soutient qu'il tient sa richesse de ses efforts. C'est grâce à un travail acharné, une gestion financière rigoureuse et des investissements opportuns qu'il serait arrivé à ce résultat. Car, dira-t-il, « lorsqu'on travaille beaucoup, il est tout à normal de gagner de l'argent » (*ibid.*, p. 128).

Pour autant, il ne se considère pas comme étant riche. Cependant, ce propos présente les choses de façon biaisée. Car, la réalité socio-historique montre que Radembinot-Coniquet a pu constituer ce patrimoine grâce à l'âge d'or que représentait l'époque des faits. Lorsque F. Enongoué lui fait remarquer que sa génération, celle qui remplace l'administration coloniale, s'était allègrement partagé le gâteau que représentait le pays en accédant à l'indépendance, il répond : « Le pays ne nous avait pas formés à ce niveau pour chômer après ! Il est vrai que chacun de nous s'est retrouvé bien placé quelque part dans l'administration. On se relayait même dans l'occupation des postes à responsabilités » (*ibid.*, p. 85). Bénéficiant de cette disponibilité d'emplois et surtout de postes à responsabilités qui le rendaient solvables auprès des banques, il obtiendra un crédit de huit-cent mille francs CFA en 1958 qui lui permettra de se constituer un patrimoine immobilier.

Il s'agit bien de l'âge d'or parce qu'il deviendra ministre « juste parce que le président de la République avait trouvé que c'était le seul moyen de [lui] accorder un traitement salarial digne du travail qu'[il] faisai[t] en tant que secrétaire général de la

présidence de la République » (R. Radembinot-Coniquet, 2009, p. 185). C'est aussi sous ces couleurs, dans une certaine mesure, que la période apparaît chez Saulnerond-Mapangou. Il avouera qu'il n'a jamais cherché à intégrer le monde politique. C'est celui-ci qui est venu à lui. En d'autres termes, il n'avait aucune conscience politique, aucune conviction. Cependant, il occupera des postes à responsabilités qui feront de lui un membre influent de la nation. Il sera le premier et le dernier président de la Chambre des Comptes (J.-B. Saulnerond-Mapangou, 2006, p. 127), après avoir été aux Finances, à la Santé. Il occupera le poste de Directeur Général à Air Gabon, Pizo et Pizo Gaz avant d'être préfet de l'Estuaire. Il dira de son parcours : « Je n'ai jamais souhaité faire la politique, c'est la politique qui a voulu faire de moi ce que je n'étais. Elle s'est vengée de moi pour n'avoir pas su me renier » (*ibid.*, p. 136). Cela sous-entend une figure ambivalente qui a vécu simultanément l'âge d'or et l'âge d'homme. En effet, après avoir servi la nation, il sera mis à la retraite de façon anticipée en guise de remerciements pour ses « bons et loyaux services ». Il dit à ce sujet : « Le 6 octobre 1986, [...] Je suis brutalement jeté à la retraite. Une retraite sans solde de surcroît. A l'époque, je n'avais que 53 ans. [...] Une interdiction ferme de sortir du territoire m'avait été notifiée. Je n'avais plus de passeport. Je vivais dans la galère » (*ibid.*, p. 133-134).

Cette période sera en même temps son âge d'homme dans la mesure où il ne se conformera aux exigences qui ne cadrent pas avec ses valeurs. Se voulant administrateur et homme de terrain, organisateur bâtisseur et pionnier il affirme s'être « adapté aux circonstances nouvelles du Gabon nouveau comme la goutte d'eau s'unit à la rivière. La rivière grossit le fleuve. Le fleuve se fond dans l'océan » (*ibid.*, p. 136). Cet extrait peut induire une méprise du profil de cet homme politique parce qu'il laisse penser qu'il s'est accommodé avec la pensée unique. En effet, la suite du propos montre tout le contraire. Il estimera que tout citoyen doit suivre l'évolution de la nation tout en se demandant « pourquoi il est né ici et maintenant. Et pour quoi ou pourquoi en emploi comme [lui] ses forces à l'accomplissement de ses potentialités... » (*idem*). Par ailleurs, il estime que sa mise en « quarantaine » a forgé ses opinions et son engagement politique tout en constituant « la production d'antidotes à la maladie de la pensée unique au sein du parti unique » (*ibid.*, p. 153). Il reconnaîtra d'ailleurs lui-même être « une personnalité très controversée ».

Chez Mouissy, l'âge d'homme se manifeste, contrairement aux autres, à son retrait du milieu politique. En effet, se sentant incompatible avec le milieu malgré le

considérable gain financier, il choisit la démission pour retrouver son milieu professionnel d'origine : l'enseignement. Il lui fallut beaucoup de courage pour demander sa sortie du gouvernement. Un responsable politique de sa région à qui il parlera de son désir lui conseillera de le faire oralement parce qu'« une démission par écrit susciterait beaucoup d'interprétations, compte tenu de l'acte posé » (T. Mouissy, 2009, p. 44). Cette réponse prouve que le Parti-Etat, comme une chape de plomb, pesait de tout son poids sur la vie socio-politique et culturelle du pays à cette période. Par conséquent, seuls de véritables « hommes » osaient s'y opposer. C'est ce que fera Mouissy en mai 1983 :

« M. le Ministre, je vous prie de bien vouloir m'excuser et surtout de solliciter votre compréhension, devant la gravité de l'acte que je vais poser. ». De quoi s'agit-il m'interrogea-t-il ? M. le Ministre, répondis-je, « je voudrais que vous me déchargiez de la fonction de Directeur de Cabinet ». Pourquoi veux-tu partir, se demanda-t-il ? « Je ne remplis pas efficacement cette fonction, dis-je ». Il rétorqua : « ce n'est pas une raison valable ! ». Il me recommanda plutôt d'aller réfléchir. Une semaine après, il me rappela à nouveau à son bureau et me dit : « quelle est ta position par rapport à ce que tu avais souhaité ? ». Ma position, dis-je, n'avais pas varié. « Comme tu le désires, on va voir ça après, mais regagne seulement ton bureau » (idem).

Le ton employé montre à quel point le pouvoir du dépositaire de l'autorité excédait le respect de celle-ci. L'individu devenu l'autorité remplace l'institution qu'elle figure. Mouissy avancera comme raisons l'ayant poussé à devenir « homme » sa haine du clientélisme politique et de la politique machiavélique, « basée essentiellement sur la pratique de “diviser pour régner” » (idem). Il manifestera encore cette prise de parole lorsqu'il sera affecté dans un Centre de Perfectionnement Pédagogique qui était pourtant fermé depuis longtemps. Il dira : « Je refusai systématiquement cette affectation. Elle ressemblait curieusement à une sanction disciplinaire et non à une promotion ou à une nécessité de service » (ibid., p. 45). Toutefois, il faut souligner que cette période a également été un âge d'or pour lui du point de vue financier. Car il reconnaîtra que sa nomination lui apporta de l'argent parce que sa solde avait été multipliée par dix.

3.3. Ruptures, désillusions et relectures rétrospectives

L'âge d'homme chez Bilie-By-Nzé correspond au moment où il décide de faire son entrée en politique. C'était en 1996. On parle de l'âge d'homme pour dans la mesure où ce fut à cette occasion qu'il manifesta publiquement son opposition au système en étant membre d'un politique. Il y a donc une double prise de parole. Non seulement il affiche son rejet du parti au pouvoir, mais en plus, il fait le choix d'appartenir à un parti politique (LE RNB). Il dit à ce sujet : « Courant 1996, le pays se prépare à une nouvelle consultation comptant pour désignation des conseils départementaux et municipaux. Je trouve là l'occasion de m'impliquer enfin et d'exprimer publiquement mon opposition résolue au pouvoir » (A.-C. Bilie-By-Nze, 2007, p. 103).

La présence de l'adverbe « enfin » dans ce propos prouve qu'il s'agit bien d'un âge d'homme. C'est le moment où prend fin l'attente imposée par le travail d'émancipation. L'adverbe « publiquement » dont a recours le narrateur pour mettre en évidence la manière dont il a manifesté sa prise de parole montre qu'il l'a fait en bravant la partie adverse. Mais pour que cela ait lieu, il lui fallait avoir les « caractéristiques d'un homme ». Celles-ci sont forgées par le vécu qui est un ensemble d'épreuves qui sous-tendent sa *motivation*. Il dira de celles-ci :

[elles] achevèrent de me convaincre que jamais les choses ne changeraient pour moi si je ne m'impliquais pleinement dans le combat politique. Me revenait alors en mémoire cette phrase d'Henri Lopès, dans *La Nouvelle Romance*, "la politique, si tu ne la fais pas, tu la subis". En moi bouillonne alors le désir de reprendre la lutte et de m'impliquer davantage en politique (*ibid.*, p. 101).

Ce passage marque un moment de basculement décisif dans la trajectoire de Bilié-By-Nze. Il s'agit du passage de la frustration à la décision. Le syntagme « achevèrent de me convaincre » suggère un processus cumulatif. L'engagement politique n'est pas un élan spontané, mais l'aboutissement d'expériences antérieures qui ont progressivement modifié la perception du réel. L'emploi du conditionnel négatif (« jamais les choses ne changeraient pour moi si... ») met en évidence une prise de conscience sur le fait que l'inaction équivaut à la reproduction du statu quo. L'engagement apparaît alors comme une nécessité stratégique plutôt qu'un simple choix idéologique. L'invocation de la

phrase d'Henri Lopès (« la politique, si tu ne la fais pas, tu la subis ») introduit une dimension intertextuelle et réflexive. Le recours à une autorité littéraire africaine confère une légitimité intellectuelle à la décision.

La citation fonctionne comme un aphorisme performatif. Car, elle transforme une réflexion abstraite en impératif existentiel. Le passage du « tu » générique de la citation au « moi » du narrateur signale l'appropriation personnelle de cette maxime. Enfin, l'expression « En moi bouillonne alors le désir » mobilise un champ lexical traduisant l'intensité affective et la montée d'une énergie intérieure. Le verbe « bouillonner » suggère un mouvement irrépressible, une tension qui ne peut plus être contenue. Ce lexique thermique traduit la transformation d'une indignation latente en détermination active. Le récit met ainsi en scène la genèse d'un sujet politique qui ne veut plus subir l'ordre établi, mais intervenir dans sa transformation. À travers cette séquence, l'engagement apparaît comme une articulation entre mémoire, lecture, affect et action, confirmant la co-construction du sujet et du contexte politique. Toutefois, il convient de relever une chose : ces lignes tendent à montrer qu'il s'engage avant tout pour une cause individuelle.

Cette période peut être considérée comme l'âge pour la nation dans la mesure où celle-ci entre dans l'ère de la démocratie. Celle-ci étant considérée comme signe de maturité politique d'un Etat. Mais avec les politiques de la première génération, il ne s'agit de l'âge d'or. On y voit un âge d'or pour le Parti-Etat dans la mesure où celui-ci détient le monopole de la parole et de la violence. C'est la période du monopartisme, présenté au peuple comme système politique combattant le capitalisme qui avait donné lieu au colonialisme. Radembinot-Coniquet présente les choses ainsi : « dans la trajectoire historique de l'Etat africain postcolonial, la parenthèse du parti unique s'est presque imposée à tout le monde. J'y vois, au-delà des procès d'intention facilement intentés aux dirigeants, la nécessité de consolider les fondements de l'Etat » (R. Radembinot-Coniquet, 2009, p. 136).

Conclusion

L'hypothèse à l'origine de cette étude est confirmée par l'analyse des textes. Les récits de vie d'hommes politiques gabonais constituent une *autre-biographie* de la nation. Il y a superposition de la vie de la nation sur celle des auteurs, si ce n'est l'inverse. En effet, les textes oscillent entre écriture de soi et celle de la nation ; entre autobiographie et la

biographie de la nation. L'année 1994 marque le passage de l'âge d'or de la nation à celui d'homme ; celui du Parti-Etat à celui de l'Etat. C'est à ce niveau qu'il y a différenciation entre la nation et les individus. Les hommes politiques connaîtront, en ce temps, aussi bien l'âge d'or sur le plan financier que l'âge d'homme du point de vue politique. De ces textes, il ressort quatre discours sur l'engagement politique au Gabon qui ne tiennent nullement compte du statut du pays. Bien au contraire, ils reflètent le discours social sur la chose politique au Gabon. La première tendance, dont Mbah Bekale est la figure, renvoie à ceux qui s'opposent à tout système qui ne satisfait pas leur idéologie. Ils sont en lutte contre ce qui ne cadre pas avec leur vision de la cité et de sa gestion.

La deuxième catégorie, représentée par Mouissy, est celle de ceux qui acceptent d'entrer au pouvoir lorsqu'ils ont été appelés. Autant ils y vont avec la conviction qu'ils peuvent apporter leur pierre à l'édifice, autant ils en sortent lorsqu'ils se sentent à l'étroit à cause de l'incompatibilité du système avec leurs idéaux. Figurée par Anchouey, Radembinot-Coniquet et Saulneron-Mapangou, la troisième catégorie est celle de ceux qui désirent faire partie du pouvoir parce qu'ils ont servi la Nation à un moment donné de leur vie. Et s'ils sont appelés, ils désirent y rester. La dernière tendance quant à elle, portée par Bilie-By-Nzé, regroupe ceux qui estiment que tout système est antipolitique (N. Loraux, 1999). La confrontation des textes, entre eux et avec les données disponibles dans d'autres disciplines, amène à s'interroger sur (la possibilité et) les lieux de mémoire et l'Histoire de la nation au regard de cette autre-biographie.

Références bibliographiques

ANTCHOUHEY Michel Raymond, 2017, *Parcours et chancelllements*, Libreville, Editions Odette Maganga.

BHABHA Homi K., 1994, *The Location of Culture*, London, Routledge.

BILIE-BY-NZE Alain-Claude, 2007, *Grèves, rêves et lignes brisées de l'université gabonaise*, préface de F. A. Moussirou Mouyama, Libreville, Les éditions du Silence.

FANON Frantz, 1961, *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspero.

LORAUX Nicole, 1999, *La Voix endeuillée. Essai sur la tragédie grecque*, Paris, Gallimard.

MARTIN-GRANEL Nicolas, 2003, « Riesz, János & Shild, Ulla, eds. - Genres autobiographiques en Afrique », in *Cahiers d'études africaines*, [en ligne], 157 | 2000, mis en ligne le 24 avril 2003. URL : <http://etudesafricaines.revues.org/16>.

MBAH Jean-Ferdinand, 2015, *La Construction de l'État au Gabon*, Paris, L'Harmattan.

MBAH BEKALE Jules, 2011, *Mémoires d'un enfant du Gabon*, Libreville, eds. Raponda-Walker.

MBEMBE Achille, 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.

-----, 2010, *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.

METEGUE N'NAH Nicolas, 2006, *Histoire du Gabon des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan.

MOUISSY Théodore, 2009, *Ce n'est pas l'école qui a fait l'enfant...Souvenirs et réflexions d'un maître d'école gabonais*, Libreville, eds. Raponda-Walker.

PLASSE Christine, 2004, « Les écritures du moi : conscience de soi et représentations sociales », in *Sociologie de l'Art*, 2004/1 (OPuS 3), p. 103-130, [en ligne], DOI : 10.3917/soart.003.0101, URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-de-l-art-2004-1.htm-page-103.htm>.

RICOEUR Paul, 2000, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.

-----, 1983-1985, *Temps et récit*, 3 vols., Paris, Seuil.

RADEMBINOT-CONIQUET René, 2009, *L'Île du Roi. Un itinéraire gabonais. Entretiens avec Flavien Enongoué*, Libreville, eds. Raponda-Walker.

SAULNEROND-MAPANGOUE Jean-Bernard, 2006, *Sur les chemins de ma vie. Témoignage d'un fils du Gabon*, Libreville, eds. Raponda-Walker.

WRIGHT Marcia, 1988, « Autobiographies, histoires de vie et biographies de femmes africaines en tant que textes militants », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 28, « Mémoires, Histoires, Identités », n°109.